



JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le vrai peut quelquefois n'être pas "vrai sans blague." — BOIS L'EAU.

Vol. I.

Bureaux : No. 12, rue Vitré.

No. 3.

FEUILLETON DU CANARD

LE SERGENT D'ARMES.

SCÈNE D'ATELIER.—Suite.

Bigre, se dit Philibert, payer \$50 pour éloigner des concurrents ! On n'y va pas de main morte. Au diable la place du gouvernement.

Tous les rêves de Philibert s'évanouirent comme les brumes du matin sous les premiers rayons du soleil.

Désillusionné et la mort dans l'âme, D'Outremont s'enferma chez lui et passa la soirée en proie à la plus vive mélancolie.

Le lendemain, jeudi, le 22 juillet, la mystification continua dans l'atelier.

Un typographe avait pris la mesure des colonnes du "Journal de Québec" et le caractère du même modèle que celui de ce journal, pour composer un entrefflet intitulé : "Encore un imbécile de placé." Le paragraphe se lisait comme suit : "Décidément, le gouvernement est résolu de nommer aux fonctions imputantes de la législature des nullités les plus éclatantes de la province

On nous apprend qu'une girouette politique, un transfuge de tous les partis, vient d'être nommé sergent d'armes de l'Assemblée Législative de Québec."

Cette petite tirade avait été habilement intercalée dans une copie du "Journal de Québec" que l'on montra à Philibert. On lui lut l'entrefflet et on ne lui laissa pas le temps ensuite de constater la fraude. La copie du journal disparut. Il lui fut présenté ensuite un numéro de "l'Événement" censurant l'action du cabinet qui avait nommé M. d'Outremont au poste de sergent d'armes.

Philibert ne put contenir son émotion. Il était donc nommé sergent d'armes. Sa nomination, disait-il, déplaisait aux journaux rouges. On avait agi avec ingratitude à son égard. Il avait travaillé aux élections de Cauchon. La diatribe du "Journal" était le seul remerciement qu'il avait eu. Dans tous les cas répétait-il : "L'imbécile" est nommé. La joie de Philibert débordait. Il pressait la main à ses amis et leur disait que sa nomination était un honneur pour le corps des imprimeurs. Leur

assura que rendu à Québec il ne rougirait jamais d'avoir travaillé à la casse.

Philibert demanda à ses compagnons quelques renseignements sur la nature des fonctions du sergent d'armes. On lui dit qu'il devait être cravaté de blanc et tout de noir habillé. Il devait prendre des leçons d'étiquette, et se débarrasser de toutes ses vilaines habitudes d'atelier. Cela me sera facile, disait Philibert, je mettrai la pipe de côté et je ne fumerai que le cigare. Je me déshabituerai de fréquenter les buvettes du faubourg et je n'entrerai que dans les cafés fashionables : Lorsque Philibert était seul, il s'exerçait à faire des courbettes et des entrechats comme s'il se trouvait en présence de la Chambre d'Assemblée.

Un de ses amis intimes lui dit que sa nomination n'était qu'une conspiration ourdie par des ouvriers pour en faire le plastron de leurs plaisanteries.

Philibert ne voulut rien entendre : Celui qui tenait tous les fils de l'intrigue avait été mis au fait de la trahison d'un des conspirateurs par un espion qui suivait Outremont comme son ombre. Il lui dit qu'il y avait peut-être une cabale organisée à Québec afin de lui faire renoncer à la place qui lui était destinée : Quelques jours se passèrent pendant lesquels les ouvriers raffermirent Philibert dans ses espérances. Un bon soir un facteur de la poste lui apporta une lettre aux proportions colossales portant les timbres grossièrement imprimés des bureaux du gouvernement de Québec. Il n'y en avait plus à en douter. C'était sa nomination qui arrivait. Philibert en recevant la lettre s'exclama : "Il est donc nommé l'imbécile." D'une main agitée par l'émotion il brisa le cachet, et déroula un immense papier portant un sceau de la grosseur d'une assiette à dessert. Ce sceau était une vignette de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal imprimée sur de la cire rouge. En tête du document était les armes royales imprimées sur du papier vert. L'acte officiel se lisait comme suit :

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande-Breta-

gne et d'Irlande, Défenseur de la foi.

A TOUS CEUX qui les présentes verront et celui particulièrement concerné,

SALUT !

[Armes du Gouvernement imprimées sur papier vert]

NOMINATION DE PHILIBERT D'OUTREMONT, ECR.

SACHEZ qu'en ma qualité de Sous Officier et de Député Administrateur des affaires concernant les nominations des Officiers de la Province de Québec (attendu qu'une application a été faite par vous depuis longtemps au gouvernement et que vous avez subi un examen qui vous fait honneur) je vous ai nommé par les présentes sergent d'Armes de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, en remplacement de feu Charles Garneau, ECR., le 15 Phiver dernier.

Aussi, avis vous est donné de vous rendre à Québec, pour y résider, le ou vers le 30 novembre prochain, pour là et alors recevoir des instructions au sujet de la charge importante qui vous est conférée et prêter le serment nécessaire.

(Signé)

POLYCARPE AMYOT,
Greffier de l'Ass. Lég.

Vu et approuvé par le Conseil Privé de la Province de Québec le 22 juillet 1875.

A. B. DE BOUCHERVILLE,
Premier Ministre P. Q.

Sanctionné le 23 juillet 1875, et a signé après avoir apposé le sceau de la Province.

[Vignette de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc imprimée sur de la cire.]

L. B. R. CARON,
Lieut.-Gouv. de la P. de Q.

Philibert, lecture faite du document se livra à tous les transports d'une joie immodérée. Les conjurés profitèrent de son ivresse pour porter un coup décisif et obliger Philibert à délier les cordons de sa bourse. Suivant l'usage, le titulaire de la place de sergent-d'armes devait "mouiller" sa nomination. On lui fit comprendre les obligations qui lui incombaient en pareille circonstance.